

## **Bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune :**

**Ambre Beaumont** née le 20 février ; toutes nos félicitations aux heureux parents

**Mme Sylvie Péjac** au 4 de la rue Latécoère.

**M. Yves Bellières** qui occupe le logement près de l'épicerie.

Pour répondre à toutes vos questions sur le

### **compteur LINKY,**

les ambassadrices ERDF interviendront le

**Lundi 18 avril de 14h à 15h30  
à la Mairie de Seully**



### **Pour en savoir plus sur Linky :**

Internet : <http://linky.erdfdistribution.fr/>

Les clients disposent également d'un numéro vert : **08000 LINKY (0800 05 46 59)** pour poser leurs questions.

*Tous nos vœux de rétablissement à Dominique, notre agent technique communal.*

## **Agenda**

- 1<sup>er</sup> mai  
Rallye de motos anciennes : véhicules exposés place du petit clos de l'Abbaye
- 8 Mai  
Cérémonie de la victoire 1945
- du 4 au 13 mai, exposition salle du Conseil, à la Mairie :

*Philippe Leclerc de Hauteclouque  
(1902-1947),*

## **Présence Verte**

La commune a signé une convention avec l'organisme pour la prise en charge de la moitié des frais d'installation.  
Les dossiers sont à faire remplir à la mairie.

*Vous faites partie d'une association et vous souhaitez mettre en exergue une manifestation, un compte-rendu d'animation, ou vous êtes un particulier qui désire partager une passion, une expérience... Contactez-nous, ce bulletin est aussi un moyen de dynamiser la vie locale.*

# **Au cœur de la Rabelaisie**

## **Bulletin municipal de Seully**

N° 1  
Mars 2011

### **Le mot du Maire**

Cette première parution d'un bulletin d'informations municipales a pour vocation de rapprocher l'équipe municipale et les habitants de Seully. Chacun d'entre vous pourra ainsi suivre les réalisations en cours et l'état d'avancement des projets. Elle fournira ou rappellera les informations pratiques qui régissent la vie communale.

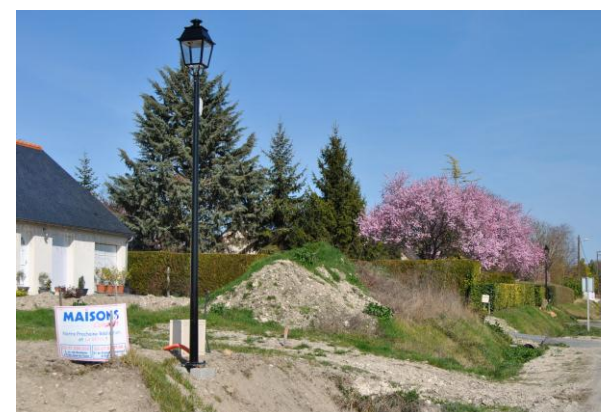
En ce début de printemps, porteur d'espoir et de renouveau nous espérons qu'elle recevra un accueil favorable.



### **Travaux en cours**

#### **Eclairage public**

L'entreprise ETDE a procédé courant février aux travaux électriques et de génie civil nécessaire à la mise en place de lampadaires rue de l'Escadron Bernard et à l'extrémité de la route de Lerne. Les fourreaux ont été repositionnés, les câbles électriques passés et les embases en béton coulées. En mars les nouveaux lampadaires, ont été posés sécurisant ainsi deux zones dans lesquelles des maisons neuves ont été construites ou sont en voie de construction.



## La Bibliothèque communale

### Son fonctionnement :

Heures d'ouverture :

Mercredi de 10h30 à 12h30 ;

Vendredi de 16h à 18h ;

Samedi de 10h30 à 12h30.

L'adhésion annuelle permet d'emprunter des livres et des DVD.

Tel : 02 47 95 98 14



## Fleurissement de la commune...

La municipalité avait prévu la remise en état du rond-point d'entrée de village en venant de Chinon. Pour cela il a été procédé un lundi de février à la mise en place de nombreux plants sur un couvre sol plastique, le tout recouvert de gravier de Loire. Malheureusement le lendemain matin plus de la moitié des plants avaient été arrachés ! Et dans la semaine des passages répétés de voiture avaient poursuivi le saccage...

Travail à refaire... et coût supplémentaire !

## Conseil municipal

Les dates des séances du Conseil municipal ainsi que l'ordre du jour prévu sont affichés en Mairie 8 jours à l'avance.

Les comptes rendus de Conseil sont également affichés en Mairie et sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes pendant un mois après leur mise en réseau.

Les séances du Conseil sont publiques.

## Fête de la Trinité

Organisée par le Comité des Fêtes de Seully, elle se déroulera cette année le dimanche 19 juin.

Quatre randonnées seront proposées (VTT 20 et 40 km, marcheurs 10 et 14 km).

Les réservations pour le vide-grenier sont à communiquer au 0247958826.

Un concours de palet débutera en début d'après-midi et des balades en poney seront proposées par le centre équestre du Noisillet.

La restauration sera assurée sur place (sandwichs, frites, grillades, plateaux repas, etc).

Une soirée cabaret est en préparation pour le 5 novembre.

## Eau potable

La teneur en nitrates de l'eau distribuée étant parfois supérieure à 50 mg/l, sa consommation est déconseillée pour les femmes enceintes et les nourrissons.

## La propreté de la commune

Chaque habitant a à cœur de faire en sorte que sa commune présente un aspect de propreté irréprochable.

Pour cela rappelons quelques règles :

- Les bouteilles en verre doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet (1 sur le coteau, 1 place du petit clos de l'abbaye, à proximité de la salle polyvalente, 2 route de Lerné).

- Dans les lieux où des bacs de regroupements ont été prévus (lotissement, proximité de la salle polyvalente), ceux-ci ne doivent recevoir que les sacs **noirs fermés** pour les grands bacs ou les sacs jaunes pour les bacs à couvercle jaune. Pas de sacs jaunes dans les bacs noirs sinon le tri n'est pas réalisé !

Des notices d'information éditées par le SMICTOM sont à votre disposition dans le hall de la Mairie.

Pas de dépôt en dehors des bacs ! Les objets encombrants doivent être emmenés à la déchetterie ! Pas de dépôt sauvage dans la campagne, les tailles de haie sont à emmener à la déchetterie. Le brûlage à l'air libre par les particuliers des déchets verts de jardin est interdit (*titre IV du règlement sanitaire départemental, article L 541-2 du code de l'environnement et arrêté préfectoral du 1er juillet 2005, titre III, article 21*).

## Infos pratiques :

•Heures d'ouverture au public de la Mairie :

Lundi : 15h-18h30

Mardi : 10h-13h30 ; 15h-17h

Jeudi : 10h30-13h30 ; 14h-17h

Vendredi : 13h-16h

N° de tél : 02 47 95 90 35

•Permanence de l'Assistante sociale, M<sup>me</sup> Mercereau :

Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 11h.

## Voirie

Les conditions hivernales difficiles ont mis à mal l'état des chemins communaux. Au mois de mars plus de 55 tonnes de cailloux et graviers ont été déversés par le service voirie de la Communauté de Communes et avec l'aide de Bernard pour combler les trous apparus sur les différentes voies de communication de la commune.

## Assainissement collectif

La station d'épuration de Seully a été mise en service en janvier 2009. Les propriétaires, dont les habitations sont situées dans la zone d'assainissement collectif et desservies par la pose d'un « tabouret » permettant le raccordement au réseau, avaient deux ans pour effectuer ce raccordement et supprimer leur ancienne installation.

Ces deux années sont maintenant écoulées et le raccordement, obligatoire pour des raisons sanitaires, s'il n'a pas encore été effectué, **doit être réalisé sans délai**. Dans les semaines qui suivent, le point sera fait par un agent communal, de façon à bien connaître l'état de fonctionnement de la station.

## Cartes d'identité

Pour le **renouvellement** d'une carte plastifiée : apporter l'ancienne carte et un justificatif de domicile.

Pour une **première demande** de carte plastifiée : apporter un acte de naissance de moins de 3 mois et un justificatif de domicile.

Attention ! Les photos d'identité doivent respecter des critères très précis pour ne pas entraîner des retours de dossiers !